



Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés

Soixante-neuvième session

Genève, 15-17 juin 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté***

La session se tiendra sous forme hybride (avec services d'interprétation) au Palais des Nations, à Genève, à partir du 15 juin 2022.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Faits notables survenus depuis la dernière session :
 - a) Système des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires ;
 - b) Faits récents survenus dans d'autres organisations.
3. Préparatifs de la soixante-dixième session de la Commission économique pour l'Europe.
4. Analyse de l'incidence des normes de qualité des produits agricoles sur le commerce de ces produits.
5. Activités de renforcement des capacités et de promotion.
6. Révision de la norme-cadre.
7. Élaboration de nouvelles normes CEE-ONU :
 - a) Kakis séchés ;
 - b) Arachides en coque crues ou grillées ;
 - c) Arachides décortiquées crues ou grillées ;
 - d) Noix de pécan en coque ;

* Les documents relatifs à la réunion et les renseignements nécessaires à l'inscription en ligne seront disponibles à l'adresse : <https://unece.org/trade/wp7/ge2-69th-2022>. En cas de difficultés pour s'inscrire, les représentants sont invités à prendre contact avec le secrétariat par courrier électronique (Subashini.Narasimhan@un.org).



- e) Cerneaux de noix de pécan ;
- 8. Révision des normes CEE-ONU actuelles :
Noix de cajou.
- 9. Matériels explicatifs :
 - a) Noix de cajou ;
 - b) Amandes décortiquées.
- 10. Plan d'échantillonnage pour les fruits à coque et les produits séchés et lignes directrices en matière d'inspection pour les produits secs et séchés, et ateliers connexes.
- 11. Objectif de développement durable n° 12 et pratiques durables : prévention des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires considérée sous l'angle de l'application des normes.
- 12. Questions diverses.
- 13. Travaux futurs.
- 14. Élection du Bureau
- 15. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

La Section spécialisée adoptera l'ordre du jour.

Document(s) : Ordre du jour provisoire annoté (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/1)

2. Faits notables survenus depuis la dernière session

a) Système des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires

Le secrétariat présentera les questions découlant de travaux d'organisations du système des Nations Unies, de la Commission économique pour l'Europe (CEE), du Comité directeur des capacités et des normes commerciales ainsi que du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) qui ont une incidence sur les travaux de la Section spécialisée.

Document(s) : Rapport du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles sur sa soixante-seizième session (ECE/CTCS/WP.7/2021/2)

b) Faits récents survenus dans d'autres organisations

Les représentants d'autres organisations et les représentants des pays informeront la Section spécialisée des activités de leurs mandants qui présentent un intérêt pour ses travaux.

3. Préparatifs de la soixante-dixième session de la Commission économique pour l'Europe

À sa réunion du 16 décembre 2021, le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe a décidé que « les transformations numérique et verte pour le développement durable dans la région de la CEE » serait le thème transversal de la soixante-dixième session de la Commission, qui se tiendra en 2023. Il a également décidé d'inviter les organes subsidiaires concernés et le secrétariat à réfléchir à la façon dont ils pourraient contribuer à ce thème dans le contexte de leurs mandats respectifs, de leurs travaux en cours et des

ressources disponibles, selon qu'il conviendrait et en tirant pleinement parti des synergies existantes.

La Section spécialisée est invitée à réfléchir aux contributions, activités et projets de propositions en lien avec ce thème qu'elle pourrait proposer à la Commission pour examen.

4. Analyse de l'incidence des normes de qualité des produits agricoles sur le commerce de ces produits

Comme suite aux débats tenus pendant les sessions de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais et de la Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés en 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a indiqué qu'elle souhaitait mener conjointement avec la CEE l'analyse de l'incidence des normes de qualité des produits agricoles sur le commerce des fruits et légumes. Les résultats de l'étude devraient être disponibles d'ici à mai 2022. La Section spécialisée est invitée à examiner ces résultats.

Document(s) : Results of the study (Résultats de l'étude)
ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/INF.1

5. Activités de renforcement des capacités et de promotion

Le secrétariat et les délégations fourniront des informations concernant les activités de renforcement des capacités et de promotion menées pendant l'année écoulée et donneront un aperçu des activités et des formations prévues.

6. Révision de la norme-cadre

La Section spécialisée est invitée à examiner la proposition de modifications de la norme-cadre 2020 pour les produits secs et séchés, présentée par la délégation des États-Unis.

Document(s) : Modifications proposées à la norme-cadre pour les normes CEE-ONU relatives aux produits secs et séchés (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/3)

7. Élaboration de nouvelles normes CEE-ONU

a) Kakis séchés

À sa session de 2021, la Section spécialisée a décidé de soumettre le projet de norme pour les kakis séchés au Groupe de travail à sa session de 2021, pour adoption en tant que nouvelle recommandation de la CEE pour une période d'essai d'un an. Le Groupe de travail a adopté la recommandation pour une période d'essai d'un an.

La Section spécialisée est invitée à examiner la recommandation.

Document(s) : Kakis séchés (ECE/CTCS/WP.7/2021/8)
Kakis séchés, proposition de la délégation allemande (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/4)

b) Arachides en coque crues ou grillées

À sa session de 2020, la Section spécialisée a décidé d'inclure les arachides grillées dans le projet de nouvelle norme CEE-ONU sur les arachides en coque crues, dont le nouveau titre serait : « Arachides en coque crues ou grillées ». À sa session de 2021, la Section spécialisée a décidé de modifier les parties relatives à la teneur en eau et au classement ainsi que les dispositions concernant le calibrage et les tolérances et de soumettre le projet de norme au Groupe de travail pour adoption en tant que recommandation pour une période d'essai d'un an, après la période de consultation. Le Groupe de travail a adopté la recommandation pour une période d'essai d'un an.

La Section spécialisée est invitée à examiner la recommandation.

Document(s) : Arachides en coque crues ou grillées (ECE/CTCS/WP.7/2021/9)
Arachides en coque crues ou grillées, proposition de la délégation allemande (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/5)

c) Arachides décortiquées crues ou grillées

À sa session de 2020, la Section spécialisée a décidé d'inclure les arachides décortiquées grillées dans le projet de nouvelle norme CEE-ONU sur les arachides décortiquées crues, dont le nouveau titre serait : « Arachides décortiquées crues ou grillées ». À sa session de 2021, la Section spécialisée a examiné le projet de proposition révisé, dont elle a modifié plusieurs parties, et a décidé de soumettre le projet de norme au Groupe de travail pour adoption en tant que recommandation pour une période d'essai d'un an, après la période de consultation. Le Groupe de travail a adopté la recommandation pour une période d'essai d'un an.

La Section spécialisée est invitée à examiner la recommandation.

Document(s) : Arachides décortiquées crues et grillées (ECE/CTCS/WP.7/2021/10)
Arachides décortiquées crues ou grillées, proposition de la délégation allemande (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/6)

d) Noix de pécan en coque

À sa session de 2020, le Groupe de travail a adopté le projet de norme pour les noix de pécan en coque en tant que recommandation pour une période d'essai d'un an. À sa session de 2021, la Section spécialisée a examiné la recommandation, en particulier les parties relatives à la classification selon la couleur et aux caractéristiques minimales, et l'a soumise au Groupe de travail, qui a décidé de prolonger d'un an la période d'essai.

La Section spécialisée est invitée à examiner la recommandation.

Document(s) : Noix de pécan en coque (ECE/CTCS/WP.7/2021/6)

e) Cerneaux de noix de pécan

À sa session de 2020, le Groupe de travail a adopté un projet de norme pour les cerneaux de noix de pécan en tant que recommandation pour une période d'essai d'un an. À sa session de 2021, la Section spécialisée a examiné la recommandation, en particulier les parties relatives aux caractéristiques minimales et les dispositions concernant les tolérances, et l'a soumise au Groupe de travail à sa session de 2021, lequel a décidé de prolonger d'un an la période d'essai.

La Section spécialisée est invitée à examiner la recommandation.

Document(s) : Cerneaux de noix de pécan (ECE/CTCS/WP.7/2021/7)

8. Révision des normes CEE-ONU actuelles

Noix de cajou

À sa session de 2020, la Section spécialisée a décidé d'entamer la révision de la norme CEE-ONU pour les noix de cajou. À sa session de 2021, elle a décidé de reporter à sa session de 2022 l'examen de cette révision.

Document(s) : Modifications qu'il est proposé d'apporter à la norme sur les noix de cajou (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/7)

9. Matériels explicatifs

a) Noix de cajou

À sa session de 2021, la Section spécialisée a décidé de reporter l'examen et la mise en forme définitive de l'affiche explicative sur les noix de cajou après la révision de la norme correspondante.

Document(s) : Draft poster for cashew kernels (Projet d'affiche pour les noix de cajou) (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/INF.2)

b) Amandes décortiquées

À sa session de 2021, la délégation allemande a demandé si les pays producteurs pouvaient élaborer une affiche sur les amandes décortiquées, étant donné que les affiches produites jusqu'à présent avaient été bien accueillies et que les amandes décortiquées étaient un produit très important dans le commerce international. La délégation des États-Unis a indiqué à la Section spécialisée qu'une affiche sur les amandes décortiquées avait été mise au point par les professionnels américains du secteur et qu'elle avait déjà été communiquée au secrétariat de la Section spécialisée et à certains pays membres. Cette affiche était mise à la disposition de tous les membres. La Section spécialisée a décidé de créer un groupe de travail composé de l'Allemagne (rapporteur), du Conseil international des fruits à coque et des fruits séchés (INC), du Tadjikistan et des États-Unis, pour examiner le projet. Elle est convenue que le Groupe de travail examinerait le projet lors d'une séance de suivi et élaborerait un projet d'affiche sur les amandes décortiquées, pour examen par la Section spécialisée à sa session de 2022.

Document(s) : Projet d'affiche pour les amandes décortiquées (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/8)

10. Plan d'échantillonnage pour les fruits à coque et les produits séchés et lignes directrices en matière d'inspection pour les produits secs et séchés, et ateliers connexes

À sa session de 2021, la Section spécialisée a achevé le projet de plan d'échantillonnage pour les fruits à coque et les produits séchés et de lignes directrices en matière d'inspection pour les produits secs et séchés et l'a approuvé dans le cadre d'une procédure d'approbation intersessions. Le plan d'échantillonnage a ensuite été soumis au Groupe de travail à sa session de 2021, pour approbation. Étant donné qu'il ne restait plus qu'à procéder à la mise en page des images et à apporter de légères modifications d'ordre rédactionnel, le Groupe de travail a décidé d'adopter le texte du plan d'échantillonnage et de soumettre le document complet, y compris les images, pour adoption dans le cadre d'une procédure intersessions. La procédure intersessions s'est achevée début 2022, et le document a été approuvé.

Cette étape franchie, la Section spécialisée est invitée à réfléchir à la possibilité d'organiser des ateliers sur le plan d'échantillonnage pour les fruits à coque et les produits séchés et les lignes directrices en matière d'inspection pour les produits secs et séchés.

Document(s) : Plan d'échantillonnage pour les fruits à coque et les produits séchés et lignes directrices en matière d'inspection pour les produits secs et séchés (ECE/CTCS/WP.7/2021/14)

Proposition de la délégation des États-Unis concernant l'organisation d'ateliers (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/9)

11. Objectif de développement durable n° 12 et pratiques durables : prévention des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires considérée sous l'angle de l'application des normes

La Section spécialisée est invitée à prendre note de la deuxième édition du Code of Good Practice – reducing food loss and ensuring optimum handling of fresh fruit and vegetables along the value chain (Code de bonnes pratiques pour la réduction des pertes alimentaires et la manutention optimale des fruits et légumes frais tout au long de la chaîne de valeur), qui a été achevée et présentée au Groupe de travail à sa session de 2021, ainsi que des matériels explicatifs connexes élaborés pour faciliter sa mise en œuvre. Le document est présenté à titre d'information uniquement.

La Section spécialisée est invitée à réfléchir à la possibilité d'élaborer des directives similaires pour les fruits à coque et les fruits séchés.

Document(s) : Code of Good Practice – reducing food loss and ensuring optimum handling of fresh fruit and vegetables along the value chain (Code de bonnes pratiques pour la réduction des pertes alimentaires et la manutention optimale des fruits et légumes frais tout au long de la chaîne de valeur) (ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/INF.3)

12. Questions diverses

Toute autre question présentant un intérêt pour les travaux de la Section spécialisée peut être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

13. Travaux futurs

La Section spécialisée débattrait de ses travaux futurs.

14. Élection du Bureau

La Section spécialisée élira un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) pour un mandat d'un an.

À sa soixante-septième session, elle avait élu Dorian LaFond (États-Unis d'Amérique) à la présidence, et Umed Aslanov (Tadjikistan) et Aysegül Uluhan (Turquie) à la vice-présidence.

15. Adoption du rapport

La Section spécialisée adoptera le rapport de la session (qui portera la cote ECE/CTCS/WP.7/GE.2/2022/2).

Calendrier provisoire

Mercredi 15 juin	11 heures-13 heures	Points 1 à 5
	15 heures-17 heures	Points 6 et 7
Jeudi 16 juin	11 heures-13 heures	Points 7 (<i>suite</i>) et 8
	15 heures-17 heures	Points 9 et 10
Vendredi 17 juin	11 heures-13 heures	Points 11 à 14
	15 heures-17 heures	Point 15 (Adoption du rapport)